

# Mises en candidatures

---

## Commission des entraîneur·es

Cette commission s'adresse aux **entraîneur·es du programme provincial**.

Les mandats principaux de la commission des entraîneur·e·s sont :

- Aider NAQ à améliorer le contenu et le format des programmes actuels (provincial et régional) ;
- Aider NAQ sur le processus de développement et de progression des athlètes ;
- Aider NAQ sur le processus de développement et de progression des entraîneur·es (formation continue) ;
- Aider NAQ à prioriser les dossiers en fonction des besoins réels des entraîneur·es de partout au Québec ;
- Aider NAQ sur des projets ponctuels de développement ;
- De créer des occasions d'échange.

Si vous êtes un membre affilié en règle de Natation Artistique Québec et que vous souhaitez faire partie de la commission des entraîneur·es, veuillez faire parvenir à Geneviève Quesnel ([gquesnel@natationartistiquequebec.ca](mailto:gquesnel@natationartistiquequebec.ca)) **au plus tard le 20 octobre 2024** votre candidature indiquant:

- Un résumé de votre parcours en natation artistique ;
- Les dossiers qui vous interpellent plus spécifiquement ;
- Les compétences particulières que vous possédez qui seraient, selon vous, un atout pour le comité.
- *N.B. Vous devez être un·e entraîneur·e compétition-introduction FORMÉ (au minimum) pour prendre part au processus.*

Voici ce en quoi consiste l'implication comme membre de cette commission des entraîneur·es :

- À titre de membre, vous agissez comme représentant·e de la communauté, pour le bien de tout le programme provincial ;
- Vous avez la responsabilité d'agir à titre de porte-parole pour les membres auprès de NAQ, lorsque nécessaire ;
- Lors des réunions de la commission, vous devez agir de la manière la plus impartiale possible et travailler pour le bien du développement global de l'excellence en natation artistique ;

- Les rencontres se veulent un lieu d'échange respectueux, où tous les avis méritent d'être entendus. Les différentes perspectives faisant avancer le débat sont les bienvenues ;
- L'implication est pour un **maximum** de 8 réunions virtuelles par année ;
  - La période la plus en demande est de septembre à juin
  - Les réunions se dérouleront via les plateformes Zoom ou Teams selon les plages horaires de disponibilité des membres;
- La collaboration avec NAQ est primordiale ;
- Il est possible de travailler en sous-comités par projet, au besoin.

Les candidatures retenues seront contactées afin de planifier la suite.

Au plaisir de collaborer avec vous.